

— EN BREF —

A vos logithèques !

- Formation continue : Le jeudi 6 juin 1991.

Thème : "Les logiciels de formation en bibliothèque".

Public : Bibliothécaires ou documentalistes

Objectifs : Découverte des logiciels de formation ; Typologie et évaluation des logiciels ; L'édition des logiciels et les outils d'aide aux acquisitions ; Panorama de l'existant en France.

Inscription et renseignements :
Médiathèque de la Cité des sciences, Marie-José Pavat (40 05 78 49).

- Recherche :

Joëlle Müller prépare un livre sur les logithèques. Elle est à la recherche de toutes les informations sur l'utilisation des logiciels, en tant que document, par le public des bibliothèques. Elle connaît les logithèques de Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Issoudun, Metz, Montpellier, Nantes, Rennes, la BPI, la Médiathèque de La Villette. Celles qui ne sont pas citées peuvent la contacter à l'adresse suivante :

Cité des sciences, direction médiathèque - 75930 Paris Cédex 19 (Tél. : 40 05 70 54)

Dernière minute

Les questions de l'information bibliographique liées à l'informatisation croissante des bibliothèques sont de plus en plus au coeur des préoccupations des bibliothécaires de tous types d'établissement. Le Conseil national a adopté à l'unanimité moins deux abstentions, les trois motions suivantes proposées par le Bureau de la Lecture publique à la journée d'étude du 4 février 1991.

1/ RAMEAU

La liste d'autorité matière RAMEAU s'impose désormais dans un nombre croissant de bibliothèques universitaires ou de lecture publique. Cet état de fait est notamment la conséquence de la récupération de la Bibliographie nationale française prévue par le schéma directeur de l'information bibliographique. Cette pratique est désormais généralisée par la parution du DC.MEF (CD-ROM) de la BN et encouragée bientôt par la mise en service du serveur national.

L'ABF juge positive l'émergence d'une liste d'autorité nationale allant dans le sens de l'harmonisation de l'information du réseau des bibliothèques, facilitant ainsi les échanges et permettant d'offrir au public une logique de recherche cohérente et contrôlée.

Soucieuse du succès de cette démarche, l'ABF attire l'attention des pouvoirs publics et des organismes responsables sur la situation d'urgence créée par la croissance rapide du nombre des utilisateurs de la liste RAMEAU. Dans le domaine de la formation des personnels d'une part et dans les domaines de gestion et du développement de la liste d'autre part, il convient de faire face aux besoins nouveaux.

Pour répondre à cette situation, elle demande :

- l'attribution des moyens et des personnels à la Joie par les livres permettant la mise en oeuvre effective de la

coopération entre cet organisme, la BN et la cellule de coordination RAMEAU afin d'entreprendre rapidement l'adaptation de la base à l'indexation matière des livres pour enfants.

- l'attribution de personnels supplémentaires au service spécialisé de la BN et à la cellule de coordination afin que le progrès de la liste ne soit pas entravé ou compromis par son succès.

2/ NOTICES D'AUTORITE

L'ABF prend acte de la généralisation de la pratique de récupération de la Bibliographie nationale française prévue et souhaitée par le schéma directeur de l'information bibliographique.

Elle attire l'attention des pouvoirs publics sur le fait que les bibliothécaires ont rapidement tiré les conséquences de cette politique et attendent désormais de pouvoir transformer les index constitués par les formes retenues en fichiers d'autorité.

Cette opération suppose la récupération de notices d'autorité de la BN indispensable, notamment, au fonctionnement du système de relation de la liste RAMEAU.

Pour ces motifs, l'ABF souhaite l'édition rapide du DC-MEF (CD-ROM) des autorités annoncée pour le mois de mars sous une forme déchargeable afin de répondre aux besoins des bibliothèques et de leur public et afin d'éviter aux établissements et à leurs pouvoirs de tutelle des charges d'autant plus injustifiées qu'inutiles et de nature à compromettre la cohérence du réseau de l'information bibliographique

3/ FORMATS DE FOURNITURE DES DONNEES

Afin de répondre aux possibilités désormais offertes par un nombre croissant de constructeurs de logiciels et de permettre aux bibliothèques de rechercher les meilleurs moyens de répondre aux missions qui leur sont assignées, l'ABF souhaite l'édition complémentaire des produits de la BN aux formats UNIMARC et INTERMARC.